

L'AFMR soutient les Maîtres-Restaurateurs d'Aix-Marseille face à la crise sanitaire



**ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MAÎTRES
RESTAURATEURS**

A l'heure où un grand nombre de restaurateurs souffrent de la crise sanitaire, l'Association Française des Maîtres Restaurateurs (AFMR) soutient la restauration durable en lançant une opération dédiée aux Maîtres Restaurateurs impactés par les récentes décisions du gouvernement.

Le 23 septembre 2020, le Ministre de la Santé **Olivier Véran** a présenté la nouvelle carte de l'épidémie de Covid-19 comprenant trois zones d'alertes (rouge, renforcée et maximale), ainsi que les nouvelles mesures liées à l'évolution de la situation sanitaire.

La métropole Aix-Marseille est classée en zone d'alerte maximale, avec pour conséquence la fermeture totale des bars et restaurants à partir du samedi 26 septembre 2020.

En réaction, l'AFMR a décidé de soutenir les Maîtres Restaurateurs de cette métropole engagés dans une restauration responsable et durable, à travers deux

initiatives :

1 - Offrir à leurs clients 10 euros pour toute commande à emporter prise via l'application mobile AFMR-MAITRE RESTAURATEUR dans la métropole Aix-Marseille.

2 - Proposer aux Maîtres Restaurateurs de la métropole Aix-Marseille de vendre sans frais leurs stocks de produits bruts et frais via l'application française Antigaspi Phenix, partenaire de l'AFMR.



Qu'est-ce qu'un Maître Restaurateur ?

Le titre de Maître Restaurateur est l'unique titre reconnu par l'État et accordé par le Préfet pour une durée de 4 ans. Il doit respecter un cahier des charges bien précis basé sur plus de 30 critères (provenance des produits, cuisine à base de produits bruts, majoritairement frais, soin de l'assiette, service...). Les 3300 membres titrés appartiennent à une communauté de valeurs et mettent quotidiennement en lumière les produits de leur terroir, de leurs producteurs locaux avec finesse et originalité.

A propos de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs

Créée en 2010, l'AFMR regroupe des professionnels passionnés : des restaurateurs ayant obtenu le titre et des producteurs engagés et sélectionnés. L'Association avance en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et

des Finances ; et sa mission principale est de promouvoir le titre de Maître Restaurateur auprès des professionnels et du grand public. Elle est présidée depuis novembre 2019 par Alain Fontaine.

Association Française des Maîtres Restaurateurs

40 rue du Colisée

75008 PARIS

maitresrestaurateurs.fr